

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

Arrêté du Président

N° 2017- 446

MB/NG

OBJET : Ouverture des concours externe et interne et du troisième concours d'attaché territorial, session 2018

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu les arrêtés n° 2016-144 du 26 mai 2016 et n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant respectivement délégation de signature à Mmes Sylvie HUSSON, directrice générale, et Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n°2017-17 du 11 janvier 2017, donnant respectivement délégation de signature à Mmes Sylvie HUSSON, Directrice Générale, et Sarah DESLANDES, Directrice Générale Adjointe chargée des concours, de l'emploi, de la santé et de l'action sociale,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

ARRETE

Article 1 : Des concours interne, externe et un troisième concours d'attaché territorial sont ouverts à compter du **27 mars 2018** pour le ressort géographique des centres de gestion de l'inter région Ile-de-France/Centre-Val de Loire.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne au plus tard le **9 mai 2018**.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du **27 mars au 9 mai 2018**, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au **17 mai 2018**.

Article 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours auront lieu le **22 novembre 2018** sur deux sites : au CIG de la petite couronne 1 rue Lucienne Gérain – 93500 PANTIN et dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé à **800** répartis comme suit :

Spécialités	Concours externe	Concours interne	Troisième concours	Total
- Administration générale	410	210	80	700
- Gestion du secteur sanitaire et social	16	9	5	30
- Analyste	5	3	2	10
- Animation	16	9	5	30
- Urbanisme et développement des territoires	16	9	5	30
Total	463	240	97	800

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de Gestion des régions Ile-de-France et Centre, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 18 décembre 2017



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Sylvie HUSSON

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20171218-2017-446-AR
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017